



Réponse de la direction de l'UNCCD : Évaluation indépendante de l'accélérateur GGW

Le présent document constitue la réponse de la direction de l'UNCCD aux conclusions de l'évaluation approfondie menée par M. David Todd sur les performances de l'Accélérateur de la Grande Muraille Verte et sa contribution à la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte. Les informations fournies par l'évaluation approfondie sont précieuses et nous reconnaissons les efforts de toutes les parties prenantes impliquées dans l'initiative de la GMV, en particulier l'Agence Panafricaine de la GMV (APGMV).

Le rapport d'évaluation souligne les progrès louables réalisés par l'accélérateur dans des domaines clés tels que la gouvernance, le suivi et la mobilisation des ressources. L'UNCCD reconnaît le dévouement de l'équipe AGMV dans la gestion des relations, le plaidoyer pour une gouvernance efficace et le soutien aux autorités nationales dans le développement de coalitions nationales fortes. L'élaboration d'un cadre harmonisé de gestion des résultats a permis de mettre en place une plateforme digitale multifonctionnelle et inclusive pour mesurer les progrès de la GMV. Les réalisations décrites dans l'étude démontrent l'approche proactive de l'accélérateur et son engagement envers les objectifs de l'initiative de la Grande Muraille verte. Cependant, nous reconnaissons les préoccupations soulevées concernant la relation entre l'Accélérateur et l'Agence panafricaine. Nous comprenons la nécessité de clarifier la manière dont l'Accélérateur et l'Agence panafricaine devraient collaborer afin de favoriser un partenariat plus robuste pour soutenir la mise en œuvre.

Conformément à son mandat, l'étude indépendante ne présente pas de recommandations directes, gardant à l'esprit que le contexte dans lequel l'accélérateur de la GMV opère implique plusieurs acteurs clés et des facteurs qui sont hors de portée de l'UNCCD. Au lieu de cela, il présente quatre options pour les prochaines étapes, en évaluant les forces et les faiblesses potentielles de chacune d'entre elles. Ces options indiquent également les mesures qui pourraient être prises pour aller de l'avant.

Après avoir soigneusement examiné les options et les moyens les plus productifs de progresser, l'UNCCD souligne l'importance des actions suivantes :

- **L'exécution immédiate de l'audit institutionnel de l'Agence Panafricaine :**

Que l'audit commandé par le conseil des ministres de l'APGMV en 2021, dans l'intérêt de l'APGMV et de ses États membres, afin d'identifier les domaines à développer, soit achevé dès que possible. L'audit doit être disponible pour servir de base au renforcement des capacités de l'Agence, à la prise en compte des contraintes en matière de ressources - personnel et compétences - et à l'assurance qu'elle est prête à assumer les responsabilités actuellement entreprises par de l'Accélérateur. Cet audit guidera l'élaboration d'un plan solide visant à renforcer les capacités de l'APGMV et à les améliorer à temps pour 2030. Un budget clair avec des exigences pour l'APGMV ne pourra être correctement établi qu'une fois l'audit terminé. L'UNCCD sera heureuse de continuer à participer à ce processus en tant que membre du comité de pilotage, à titre consultatif.

- **Qu'une Évaluation indépendante de l'ensemble de l'initiative de la GMV pour la période 2021-2024 soit effectuée.**

Cette évaluation devrait être commandé par le ministre coordinateur de l'IGMV - au nom du Conseil des ministres - et réalisée par une entreprise de renommée internationale.



À la suite de l'évaluation indépendante, l'UNCCD, par l'intermédiaire de l'accélérateur de la GMV, préparera une phase de suivi de l'initiative de la GMV pour la période 2025-2030, sur la base des conclusions de l'évaluation indépendante. Le rapport d'évaluation souligne le rôle essentiel de l'agence panafricaine dans le succès à long terme de l'initiative de la GMV. Dans cette optique, l'accélérateur prévoit de poursuivre ses activités au cours de la période 2025-2030 avec un mandat plus ciblé et plus spécifique. L'accélérateur de la GMV élaborera une stratégie de sortie progressive et cessera de soutenir directement l'initiative avant 2030, date à laquelle l'APGMV devrait avoir atteint sa pleine capacité. À ce stade, l'APGMV sera en mesure de prendre en charge toute nouvelle vision pour la région développée, conformément à la vision et à la stratégie de la Grande Muraille Verte de l'Union africaine. Dans le cadre de cette stratégie de sortie, l'équipe de l'UNCCD continuera à soutenir et à renforcer les capacités des agences nationales et de l'agence panafricaine en fonction de leurs besoins spécifiques.

À cet égard, l'accélérateur de la GMV vise à mettre en œuvre les actions suivantes dans le cadre du suivi de l'évaluation indépendante. Pour ce faire, l'accélérateur de la GMV estime qu'il aura besoin d'un investissement de 1,5 million USD par an pendant cinq ans (soit un total de 7,5 millions USD) pour couvrir les frais de personnel et de fonctionnement pour le développement de la phase jusqu'en 2030 (limité aux tâches ci-dessous, et excluant les coûts de l'évaluation et de l'audit indépendants).

Mesures à prendre	Date limite	En charge
Stratégie de mobilisation des ressources : L'accélérateur de la GMV fournira les indications et le cadre d'orientation nécessaires à la mobilisation des ressources requises pour la mise en œuvre de l'initiative de la GMV au cours de la période 2025-2030. D'ici à la fin de 2024, l'accélérateur aura aidé l'APGMV à préparer un nouveau cadre et une nouvelle stratégie de mobilisation des ressources. Cette nouvelle approche s'appuiera sur les conclusions de l'examen indépendant susmentionné et de l'audit à venir et ciblera la mise en œuvre à plusieurs niveaux, notamment local, national et régional. Nous commencerons la mise en œuvre conjointe et déploierons le cadre et la stratégie harmonisés de gestion des résultats en 2025.	Fin de l'année 2024	GM
Suivi : L'accélérateur de la GMV finalisera la plateforme polyvalente, continuera à renforcer les capacités d'utilisation de l'APGMV et des agences nationales, tout en la rendant accessible pour une utilisation transparente par toutes les parties prenantes concernées. Au cours de la prochaine période, la viabilité à long terme, y compris la croissance et l'interopérabilité, sera évaluée, planifiée et garantie d'ici à 2030.	Fin de l'année 2024	AGMV
Stratégie de développement des capacités et de préparation : Reconnaissant que cette activité devrait largement relever de la compétence de l'APGMV, l'Accélérateur concentrerait ses activités de renforcement des capacités sur : (i) la collaboration (au niveau national/transfrontalier - soutenir le développement de l'engagement multipartite pour les coalitions nationales ou régionales), (ii) l'intégration des parties prenantes non étatiques, (iii) la mobilisation des ressources (conseils sur la façon de rédiger et de demander un financement ou une préparation), (iii) le suivi des résultats/l'utilisation des données.	2030	APGMV avec AGMV



<p>Collaboration avec le Grand Sahel : Afin d'assurer la durabilité à long terme de l'Initiative de la GMV, la viabilité des investissements dans le programme et de l'inscrire dans un contexte régional en évolution, l'accélérateur mettra l'accent sur l'importance d'une collaboration pratique transsaharienne et circumsaharienne dans le contexte de la grande région du Sahel. L'accélérateur de la GMV encouragera les partenariats allant au-delà des efforts menés par les gouvernements individuels, afin d'intégrer les parties prenantes régionales non étatiques dans la mise en œuvre de l'initiative de la GMV, renforçant ainsi l'impact collectif et développant une réserve de projets.</p>	2030	AGMV
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------	------